

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

DOSSIER DE L'URANIUM : MISE AU POINT DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Baie-Comeau, le 26 mars 2010 – Le directeur de santé publique de la Côte-Nord, Dr Raynald Cloutier, désire faire une mise au point à la suite des informations véhiculées récemment en lien avec le dossier de l'uranium dans la région. Dr Cloutier rappelle que la création du groupe de travail mis sur pied en décembre 2009 à la suite des préoccupations manifestées par la population, vise justement à faire la lumière sur la dangerosité de l'uranium. Le directeur de santé publique affirme que le groupe de travail qu'il préside ne peut plus ignorer la désapprobation sociale soulevée à Sept-Îles et que plusieurs éléments doivent être analysés en profondeur avant de conclure sur la dangerosité des projets.

Dr Cloutier souhaite que le groupe de travail puisse poursuivre son mandat sans que quiconque mette en doute son souci de transparence et d'objectivité. Les travaux doivent porter sur l'ensemble des projets présents sur la Côte-Nord et doivent permettre d'apprécier l'ensemble des étapes d'exploitation allant de l'exploration à la gestion des résidus après la fermeture d'une mine. C'est l'essentiel du mandat adopté par le groupe de travail.

Pour le groupe de travail, l'information à la population constitue une priorité, surtout dans le contexte particulier d'un projet minier à proximité d'une ville comme Sept-Îles.

Enfin, le directeur de santé publique est d'avis que les travaux qui pourraient s'échelonner sur deux ans permettront de clarifier toutes les conditions entourant la sécurité d'un projet minier uranifère. La prochaine rencontre du groupe de travail se tiendra en juin à Sept-Îles.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 2268